

## **Le congrès du 16 Novembre.**

Tout a débuté par un congrès extraordinaire pour réformer **les statuts de l'UTR** et les calquer sur les statuts type de l'UCR. Après de multiples débats le projet a été adopté à l'unanimité.

On est passé ensuite au Congrès ordinaire en présence de plusieurs invités représentant les structures ( URI, UD, UCR) mais aussi et c'est nouveau les syndicats (Commerce et services, Banques, Education Nationale). Il a été rendu hommage aux militants décédés, notamment Annie Lecoq, Henri Martini, Albert Picquet.

**Le rapport d'activité** a été présenté par Michèle Tsao qui a mis l'accent sur les initiatives telles les interpellations des élus ( pour la loi grand âge) et des candidats (à l'occasion des diverses élections), l'organisation de débats (grand débat en 2019, 3 consults en 2021, colloque sur les aidants, conférence-débat à Martigues...). L'UTR a appelé à de nombreuses actions (contre le gel des pensions, contre la hausse de la CSG, pour l'indexation des retraites sur les salaires, contre le projet de réforme des retraites, pour les EHPAD...). Nous sommes intervenus pour les CCAS et pour le CDCA et avons activement participé à toutes les actions telles la journée du 9 Octobre à Château Arnoux et à toutes les initiatives de l' URI et de l'UCR.

Les structures **Unions locales de Retraités et Sections syndicales de Retraités** sont intervenues pour faire part de leur activité : Aubagne(Cécile Tonnelle), Aix(Louis Dat), Marseille(Jean Pascal Purificato), Chimie-énergie(Raymond Bonnaventure), Cadarache( Roland Caillat).

**Le rapport financier** a été présenté par Brigitte Mourot et Christine Ruiz : finances saines validées par les contrôleurs des comptes qui ont suggéré quelques améliorations.

**Le projet de résolution générale** a été présenté par Jean Barré et Jacques Désidéri qui ont insisté sur l'engagement dans la démarche du pacte pour le pouvoir de vivre (en lien avec de très nombreuses associations), sur l'action revendicative intensifiée que nous mènerons, sur des formes d'action renouvelées pour l'UTR comme avec les autres structures de la CFDT. L'UTR devra se renforcer, développer le syndicalisme de services et se rapprocher des syndicats de salariés pour faire connaître sa vie et ses activités. Pour améliorer le fonctionnement ,il nous faudra repenser les fonctions du Conseil et du bureau avec un véritable plan de travail et une répartition des tâches.

Préparé par le bureau, le projet a été discuté lors des nombreuses réunions décentralisées et finalement 2 amendements présentés par l'ULR de Marseille ont été débattus, sur le syndicalisme de services (4.1) et sur les commissions élargies aux adhérents (4.11).Ils ont été adoptés. Finalement la résolution a été votée à l'unanimité.

Sont intervenus les représentants **de l'UCR** (Yves Vérollet) sur la situation des retraités et les dossier en cours. Stéphane Mollet **pour l'URI** a insisté sur le développement et l'importance du pacte, Cyril Jouan **pour l'UD** sur la nécessité d'avoir un syndicalisme retraités attractif qui donne envie.

**Le conseil de l'UTR** est maintenant composé des désignés :Brigitte Mourot et Jean-François Audierne (ULR de Marseille), Odile Vandewalle (ULR d'Aubagne), Jean-Marc Cassar (ULR Arles-Salon), Louis Dat et Agnès Désidéri (ULR d'Aix), Jean-Claude Gamot (SSR SGEN)Raymond Bonnaventure et Jean-Marc Margariti (SSR chimie-énergie)Roland Caillat (SSR Cadarache). Les candidats élus par le congrès sont : Monique Vitali, Yves Tsao, Michèle Tsao, Cécile Tonnelle, Christine Ruiz, Martine Rouse, Jean-Pascal Purificato, Jacques Désidéri, Jean Barré, Joseph Albertini.

Le conseil s'est alors réuni pour élire **le bureau** : Michèle Tsao, Christine Ruiz, Jean-Pascal Purificato, Jacques Désidéri, Louis Dat, Raymond Bonnaventure, Jean Barré.